

ZAC SAINTE BARBE

EPCI

POSTE COMPTABLE DE DRAGUIGNAN

M 14

COMPTE ADMINISTRATIF
Voté par nature

Année 2007

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte etc...)

SOMMAIRE

pages			Jointes	Sans objet
	I. Informations générales			
p.3	A - Informations statistiques, fiscales et financières			
p.4	B - Modalités de vote du budget			
	II. Présentation générale du budget			
p.5	A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser			
p.6	A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres			
p.7	A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres			
p.8	B1 - Balance générale du budget - Dépenses			
p.9	B2 - Balance générale du budget - Recettes			
	III. Vote du budget			
p.10/11	A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses - Articles			
p.12/13	A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes - Articles			
p.14/15	B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses			
p.16/17	B2 - Section d'investissement - Détail des recettes			
p.18	B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles			
	IV. Annexes			
	A - Eléments du bilan			
p.19	A1 - Présentation croisée par fonction (1)		X	
p.20	A2.1 - Etat de la dette - Dette sur emprunt - Répartition par prêteurs		X	
p.20	A2.2 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme			X
p.20	A2.3 - Etat de la dette - Autres dettes			X
p.21	A2.4 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par type de taux			X
p.22	A2.5 - Etat de la dette - Répartition par nature de dettes			X
p.23	A2.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement			X
p.24	A2.7 - Etat de la dette - Instruments de couverture du risque financier			X
p.24	A2.8 - Etat de la dette - Crédits de trésorerie			X
p.25	A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements			X
p.25	A4 - Etat des provisions			X
p.25	A5 - Etalement des provisions			X
p.26	A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses		X	
p.27	A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes		X	
p.28	A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonct. (2)			X
p.29	A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Invest.(2)			X
p.30	A7.2.1 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Fonctionnement (3)			X
p.31	A7.2.2 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Investissement (3)			X
p.32	A7.3.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (4)			X
p.33	A7.3.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (4)			X
p.34	A8 - Etat des charges transférées			X
p.34	A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers			X
P.35	A10.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées			X
P.35	A10.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties			X
P.36	A10.3 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code l'urbanisme) - Entrées			X
P.36	A10.4 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code l'urbanisme) - Sorties			X
	B - Engagements hors bilan			
p.37	B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement			X
p.38	B1.2 - Etat des contrats de crédit-bail			X
p.38	B1.3 - Etat des contrats de partenariat public-privé			X
p.38	B1.4 - Etat des autres engagements donnés			X
p.38	B1.5 - Etat des engagements reçus			X
p.39	B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents			X
p.40	B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents			X
p.40	B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale			X
	C - Autres éléments d'informations			
p.41/42	C1.1 - Etat du personnel			X
P.43	C1.2 - Actions de formation des élus			X
p.44	C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier			X
p.45	C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement			X
p.45	C3.2 - Liste des établissements publics créés			X
p.45	C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe			X
p.45	C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe			X
p.46/47	C3.5 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes			X
	D - Décisions en matière des taux de contributions directes - Arrêté et signatures			
p.48	D1 - Décisions en matière de taux de contributions directes			X
p.48	D2 - Arrêté et signatures		X	

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art.L.2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R.5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Il n'a cependant pas à être produit par les services et à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants qui gère les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (article L. 2221-11 du CGCT).

(3) Cf. article R. 2313-3 du CGCT.

(4) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers .

Commune	BUDGET
---------------	---------------

I - INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE)	
Nombre de résidences secondaires (article R 2313-1 <i>in fine</i>)	
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère:	
.....	
.....	

Informations fiscales N - 2 (1)					
	Potentiel fiscal et financier		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales de la strate	
	Fiscal	Financier		Fiscal	Financier
3 taxes					
Taxe professionnelle					
4 taxes					

Informations financières - ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/ population		
2	Produit des impositions directes/ population		
3	Recettes réelles de fonctionnement/ population		
4	Dépenses d' équipement brut/ population		
5	Encours de dette/ population		
6	DGF/ population		
7	Dépenses de personnel/ dépenses réelles de fonctionnement (2)		
8	Coefficient de mobilisation du potentiel fiscal (2)		
8 bis	Coefficient de mobilisation du potentiel fiscal élargi (2)		
9	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/ recettes réelles de fonct. (2)		
10	Dépenses d' équipement brut/ recettes réelles de fonctionnement (2)		
11	Encours de dette/ recettes réelles de fonctionnement (2)		

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 11 sont obligatoires pour les communes de 10000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10000 habitants et plus (cf articles L-2313-1, L2313-2, R2313-1, R2313-2 et R5211-15 du CGCT).

Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R2313-7, R5211-15 et R5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

(4) le CMPF élargi est applicable aux communes appartenant à un EPCI à fiscalité propre.

INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

POUR MEMOIRE (1)

- I - L'assemblée délibérante a voté le présent budget:
- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement;
 - au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans les chapitres "opérations d'équipement" de l'état III B 3 (3);
 - sans vote formel sur chacun des chapitres (3).

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante:

.....

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et , en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement".

- III - Les provisions sont (3):
- semi budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement)
 - ~~budgetaires (délibération n°.....du.....).~~

IV - La comparaison avec le budget précédent (cf.colonne "pour mémoire") s'effectue par rapport à la colonne du budget cumulé - de l'exercice précédent.
Si le présent budget est un budget supplémentaire, reporter le budget primitif et le cumul des décisions budgétaires du budget en cours.

- V - Le budget a été voté (3):
- sans reprise des résultats de l'exercice N-1;
 - ~~avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1;~~
 - ~~avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.~~

(1) Rappeler les modalités relatives au vote du budget.
(2) A compléter par "du chapitre" ou "de l'article".
(3) Rayer la mention inutile.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	144 461,08	G	144 461,08
	Section d'investissement	B	263 486,12	H	867,40

REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement C= DEPENSES (si déficit) I= RECETTES (si excédent)	C	0,00	I	0,00
	Report en section d'investissement (001) D=DEPENSES (si déficit) J= RECETTES (si excédent)	D	889 907,54	J	0,00

TOTAL (réalisations + reports)	=A+B+C+D	1 297 854,74	=G+H+I+J	145 328,48
---	----------	---------------------	----------	-------------------

RESTES A REALISER A REPORTER EN N +1	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	0,00	L	0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	=E+F	0,00	=K+L	0,00

RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	=A+C+E	144 461,08	=G+I+K	144 461,08
	Section d'investissement	=B+D+F	1 153 393,66	=H+J+L	867,40
	TOTAL CUMULE	=A+B+C+D+E+F	1 297 854,74	=G+H+I+J+K+L	145 328,48

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap. /art	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		E	0,00
			K
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F	0,00
			L

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R2311-11 du CGCT).
Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R2311-11 du CGCT).

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charg. Rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
	Total des dépenses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	72 270,00	62 828,23	9 402,31	0,00	10 386,61
	Total des dépenses réelles de fonctionnement	72 270,00	62 828,23	9 402,31	0,00	10 386,61

<i>042</i>	<i>Opé d'ordre de transfert entre sections (2)</i>	6 095 000,00	0,00			6 095 000,00
<i>043</i>	<i>Opé d'ordre à l'intérieur de la sect. Fonct (2)</i>	72 270,00	72 230,54			39,46
	Total des dépenses d'ordre de fonctionnement	6 167 270,00	72 230,54			6 095 039,46

TOTAL	6 239 540,00	135 058,77	9 402,31	0,00	6 105 426,07
--------------	---------------------	-------------------	-----------------	-------------	---------------------

Pour information D 002 déficit de fonctionnement reporté de N-1	(3) 0,00				
--	-----------------	--	--	--	--

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
70	Produits des services, du domaine et ventes...	6 095 000,00	0,00	0,00	0,00	6 095 000,00
	Total des recettes de gestion courante	6 095 000,00	0,00	0,00	0,00	6 095 000,00
	Total des recettes réelles de fonctionnement	6 095 000,00	0,00	0,00	0,00	6 095 000,00

<i>042</i>	<i>Opé d'ordre de transfert entre sections (2)</i>	72 270,00	72 230,54			9 300,00
<i>043</i>	<i>Opé d'ordre à l'intérieur de la sect fonct (2)</i>	72 270,00	72 230,54			39,46
	Total des recettes d'ordre de fonctionnement	144 540,00	144 461,08			9 339,46

TOTAL	6 239 540,00	144 461,08	0,00	0,00	6 104 339,46
--------------	---------------------	-------------------	-------------	-------------	---------------------

Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1	(3) 0,00				
---	-----------------	--	--	--	--

(1) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(2) *DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.*

(3) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté)

(4) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
	Total des dépenses d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	412 030,00	191 255,58	0,00	412 030,00
	Total des dépenses financières	412 030,00	191 255,58	0,00	412 030,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	412 030,00	191 255,58	0,00	412 030,00
040	<i>Opé d'ordre de transfert entre sections (2)</i>	72 270,00	72 230,54		39,46
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	72 270,00	72 230,54		39,46
	TOTAL	484 300,00	263 486,12	0,00	412 069,46
	Pour information				
	D 001 solde d'exécution négatif reporté de N-1	(3) 889 907,54			

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
	Total des recettes d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonct capitalisés (8)	867,40	867,40	0,00	0,00
	Total des recettes financières	867,40	867,40	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	867,40	867,40	0,00	0,00
040	<i>Opé d'ordre de transfert entre sections</i>	1 816 442,00	0,00		6 095 000,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	1 816 442,00	0,00		6 095 000,00
	TOTAL	1 817 309,40	867,40	0,00	6 095 000,00
	Pour information				
	R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1	(3) 0,00			

(1) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi budgétaires;

(2) DF 023 = RI 021 ; DI040 = RF042 ; RI040 = DF042 ; DI041 = RI041 ; DF043 = RF043;

(3) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté);

(4) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes;

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace le cas échéant l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur;

(6) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée;

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9);

(8) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 - Mandats émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
60	Achats et variation des stocks (3)		72 230,54	72 230,54
66	Charges financières	72 230,54	0,00	72 230,54
	Dépenses de fonctionnement - Total	72 230,54	72 230,54	144 461,08

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non budgétaires)	191 255,58	0,00	191 255,58
3...	Stocks	0,00	72 230,54	72 230,54
	Dépenses d'investissement - Total	191 255,58	72 230,54	263 486,12

Pour information				889 907,54
D001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires;
- (2) Voir liste des opérations d'ordre;
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié;
- (4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants;
- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires;
- (6) Hors chapitres "opérations d'équipement";
- (7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail des annexes IV A9);
- (8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 - Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
71	<i>Production stockée (ou déstockage)</i>		72 230,54	72 230,54
79	<i>Transferts de charges</i>		72 230,54	72 230,54
	Recettes de fonctionnement - Total	0,00	144 461,08	144 461,08

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
1068	Exc. de Fonct. capitalisés	867,40	0,00	867,40
	Recettes d'investissement - Total	867,40	0,00	867,40

Pour information				0,00
R001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires;
- (2) Voir liste des opérations d'ordre;
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié;
- (4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants;
- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires;
- (6) Hors chapitres "opérations d'équipement";
- (7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail des annexes IV A9);
- (8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

SECTION DE FONCTIONNEMENT

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser	
011	Charges à caractère général (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais de fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL= DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement;

(2) Pour les comptes 62...: sauf le compte 621 retracé au sein du chapitre 012.

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
66	Charges financières (b)	72 270,00	62 828,23	9 402,31	0,00	10 386,61
66111	Intérêts réglés à l'échéance	72 270,00	73 214,84	0,00	0,00	0,00
66112	Intérêts rattachement des ICNE	0,00	-10 386,61	9 402,31	0,00	10 386,61
	Calcul du 66112 (2) Montant des ICNE de l'exercice = Montant de l'exercice N-1 =					
67	Charges exceptionnelles (c)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions (d) (3)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		72 270,00	62 828,23	9 402,31	0,00	10 386,61

042	Op ordre de transfert entre sections (4) (5) (6)	6 095 000,00	0,00			6 095 000,00
7133	Var.en-cours Prod. de biens	6 095 000,00	0,00			6 095 000,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		6 095 000,00	0,00			6 095 000,00

043	Op ordre à l'intérieur sect fonct (7)	72 270,00	72 230,54			39,46
608	Fr.Acc.sur Terr.en cours d'Am.	72 270,00	72 230,54			39,46
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		6 167 270,00	72 230,54			6 095 039,46

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= total des opérations réelles et d'ordre)		6 239 540,00	135 058,77	9 402,31	0,00	6 105 426,07
---	--	---------------------	-------------------	-----------------	-------------	---------------------

Pour information D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1	0,00
--	-------------

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement;
- (2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif;
- (3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi budgétaires;
- (4) Cf définition du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040;
- (5) Pour les comptes 67...: dont 675 et 676;
- (6) Pour le compte 6815: si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires;
- (7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stock ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine...	6 095 000,00	0,00	0,00	0,00	6 095 000,00
7015	Ventes de terrains aménagés	6 095 000,00	0,00	0,00	0,00	6 095 000,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL= RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013		6 095 000,00	0,00	0,00	0,00	6 095 000,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Calcul du 7622 Montant des ICNE de l'exercice = Montant de l'exercice N-1 =					
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions (d) (2)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		6 095 000,00	0,00	0,00	0,00	6 095 000,00

042	Op d'ordre de transfert entre sections (3) (4) (5)	72 270,00	72 230,54			9 300,00
7133	Var.en-cours Prod. de biens	62 970,00	72 230,54			0,00
71355	Var. des Sto. de Terr. Am.	9 300,00	0,00			9 300,00
043	Op ordre à l'intérieur de la sect de fonct (6)	72 270,00	72 230,54			39,46
608	Fr.Acc.sur Terr.en cours d'Am.	0,00	0,00			0,00
796	Transferts de Ch. financières	72 270,00	72 230,54			39,46
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		144 540,00	144 461,08			9 339,46

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=total des opérations réelles et d'ordre)	6 239 540,00	144 461,08	0,00	0,00	6 104 339,46
--	---------------------	-------------------	-------------	-------------	---------------------

Pour information R002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1	0,00
--	-------------

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement;
(2) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi budgétaires;
(3) Cf définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RF 042 = DI 040*;
(4) Pour les comptes 77... : dont 776;
(5) Pour le compte 7815 : Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires;
(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

SECTION D'INVESTISSEMENT

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N- 1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations d'équipement n° (1 ligne par opé.) (2)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00

10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	412 030,00	191 255,58		412 030,00
1641	Emprunts en Euros	412 030,00	191 255,58		412 030,00
18	Compte de liaison: affectation à	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des particip.	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	443 101,86			
Total des dépenses financières		855 131,86	191 255,58	0,00	412 030,00

45...1	Opé pour compte de tiers n° (1 ligne par opé) (3)				
Total des dépenses d'opération pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00

TOTAL DEPENSES REELLES		855 131,86	191 255,58	0,00	412 030,00
-------------------------------	--	-------------------	-------------------	-------------	-------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement;

(2) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement;

(3) Voir annexe IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N- 1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
040	Opérations d'ordre transfert entre sections (2)	72 270,00	72 230,54		39,46
	Reprises sur autofinancement antérieur (3)	0,00	0,00		0,00
	Charges transférées (4)	72 270,00	72 230,54		39,46
33581	Frais accessoires	72 270,00	72 230,54		39,46
041	Opérations patrimoniales (5)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		72 270,00	72 230,54		39,46

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles de l'ordre)	927 401,86	263 486,12	0,00	412 069,46
--	-------------------	-------------------	-------------	-------------------

Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1	889 907,54
--	-------------------

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement;
(2) Cf définitions du chapitre d'opérations d'ordre. *DI040 = RF042*
(3) Pour les comptes 15..., 29..., 39..., 49... et 59...: si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires;
(4) Dont 192
(5) Cf définitions du chapitre des opérations d'ordre. *DI041 = RI041*

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N- 1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00

10	Dotations, fonds divers et réserves	867,40	867,40	0,00	0,00
1068	Exc. de Fonct. capitalisés	867,40	867,40	0,00	0,00
138	Autres subv. d'investissement non transférables	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison: affectation à	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des particip.	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		867,40	867,40	0,00	0,00

45...2	Opé pour compte de tiers n° (1 ligne par opé) (2)				
Total des recettes d'opération pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00

TOTAL DES RECETTES REELLES		867,40	867,40	0,00	0,00
-----------------------------------	--	---------------	---------------	-------------	-------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement;
(2) Voir annexe IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N- 1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
021	<i>Virement de la section de fonctionnement</i>	0,00			
040	<i>Opérations d'ordre de transfert entre sections (2) (3)</i>	1 816 442,00	0,00		6 095 000,00
3351	<i>Terrains</i>	6 095 000,00	0,00		6 095 000,00
33581	<i>Frais accessoires</i>	-4 278 558,00	0,00		0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		1 816 442,00	0,00		6 095 000,00
041	<i>Opérations patrimoniales (4)</i>	0,00	0,00		0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		1 816 442,00	0,00		6 095 000,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		1 817 309,40	867,40	0,00	6 095 000,00

Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1	0,00
--	-------------

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement;
(2) Cf définitions du chapitre d'opérations d'ordre. *RI040 = DF042*
(3) Pour les comptes 15...2, 29...2, 39...2, 49...2 et 59...2: si la commune ou l'établissement a opté pour les provisions budgétaires;
(4) Dont 192
(5) Cf définitions du chapitre des opérations d'ordre. *DI041 = RI041*.

IV - ANNEXES												IV
ELEMENTS DU BILAN												A1
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION												

A1 - PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1)

(2)	Libellé	Non ventilables 01	0 Services généraux des administra- tions (sauf 01)	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseigne- ment et formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagement et services urbains environnement	9 Action économique	TOTAL
-----	---------	-----------------------	---	--	--	--------------	---------------------------	--	--------------	---------------	--	---------------------------	-------

FONCTIONNEMENT

DEPENSES		61 843,93	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	82 617,15	144 461,08
Réalizations (3)		61 843,93	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	82 617,15	144 461,08
66	Charges financières	-10 386,61	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	82 617,15	72 230,54
043	Opérations d'ordre à l'intérieur	72 230,54	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	72 230,54
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		72 230,54	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	72 230,54	144 461,08
Réalizations (3)		72 230,54	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	72 230,54	144 461,08
042	Opérations d'ordre de transfert	72 230,54	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	72 230,54
043	Opérations d'ordre à l'intérieur	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	72 230,54	72 230,54
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE		10 386,61	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-10 386,61	0,00

(2)	Libellé	Non ventilables 01	0 Services généraux des administra- tions (sauf 01)	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseigne- ment et formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagement et services urbains environnement	9 Action économique	TOTAL
-----	---------	-----------------------	---	--	--	--------------	---------------------------	--	--------------	---------------	--	---------------------------	-------

INVESTISSEMENT

DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	263 486,12	263 486,12
Réalizations (3)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	263 486,12	263 486,12
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	191 255,58	191 255,58
040	Opérations d'ordre de transfert	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	72 230,54	72 230,54
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		867,40	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	867,40
Réalizations (3)		867,40	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	867,40
10	Dotations, fonds divers et réserves	867,40	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	867,40
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE		867,40	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-263 486,12	-262 618,72

La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L2312-3, R2311-1, et R2311-10). Dans les communes de 3500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L5211-36 et R5211-14 + L5711-1 et R5711-2 du CGCT).

(2) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

(3) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses ainsi que les recettes correspondant à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002).

Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01- non ventilables.

IV - ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION OPERATIONS NON VENTILEES	A 01

FONCTIONNEMENT

(1)	Libellé	Opérations non ventilables 01
DEPENSES		61 843,93
Dépenses de l'exercice		61 843,93
66	Charges financières	-10 386,61
043	Opérations d'ordre à l'intérieur section fonctionnement	72 230,54
Restes à réaliser au 31/12		0,00

RECETTES		72 230,54
Recettes de l'exercice		72 230,54
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	72 230,54
Restes à réaliser au 31/12		0,00
SOLDE		10 386,61

INVESTISSEMENT

(1)	Libellé	Opérations non ventilables 01
DEPENSES		0,00
Dépenses de l'exercice		0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00

RECETTES		867,40
Recettes de l'exercice		867,40
10	Dotations, fonds divers et réserves	867,40
Restes à réaliser au 31/12		0,00
SOLDE		867,40

IV - ANNEXES	IV
SECTION D' INVESTISSEMENT	A 1
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	

FONCTION 9 - ACTION ECONOMIQUE
FONCTIONNEMENT

(1)	Libellé	90 Interventions économiques	91 Foires et marchés	92 Aides à l'agriculture et aux industries agro-alimentaires	93 Aides à l'énergie, aux industries manufacturières et au bâtiment et travaux publics	94 Aides au commerce et aux services marchands	95 Aides au tourisme	96 Aides aux services publics	TOTAL FONCTION
DEPENSES		82 617,15	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	82 617,15
Dépenses de l'exercice		82 617,15	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	82 617,15
66	Charges financières	82 617,15	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	82 617,15
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		72 230,54	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	72 230,54
Recettes de l'exercice		72 230,54	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	72 230,54
043	Opérations d'ordre à l'intérieur se	72 230,54	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	72 230,54
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE		-10 386,61	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-10 386,61

INVESTISSEMENT

(1)	Libellé	90 Interventions économiques	91 Foires et marchés	92 Aides à l'agriculture et aux industries agro-alimentaires	93 Aides à l'énergie, aux industries manufacturières et au bâtiment et travaux publics	94 Aides au commerce et aux services marchands	95 Aides au tourisme	96 Aides aux services publics	TOTAL FONCTION
DEPENSES		263 486,12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	263 486,12
Dépenses de l'exercice		263 486,12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	263 486,12
16	Emprunts et dettes assimilées	191 255,58	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	191 255,58
040	Opérations d'ordre de transfert en	72 230,54	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	72 230,54
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE		-263 486,12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-263 486,12

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	
DETTE SUR EMPRUNT REPARTITION PAR PRETEURS	A2.1
DETTES POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME	A2.2
AUTRES DETTES	A2.3

A2.1 - DETTE SUR EMPRUNT - REPARTITION PAR PRETEURS (1)

REPARTITION PAR PRETEUR	Dette en capital à l'origine	Dette en capital au 31/12 de l'exercice	Annuité payée au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (2)	Capital
TOTAL	2 615 959,58	1 548 968,81	264 470,42	73 214,84	191 255,58
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>					
CAISSE REGIONALE DU CREDIT AGRICOLE	1 219 592,14	605 571,67	135 886,46	28 263,89	107 622,57
Caisse d'Epargne	1 396 367,44	943 397,14	128 583,96	44 950,95	83 633,01
Caisses d'épargne/Crédit foncier					
Dexia/Crédit local					
Société Générale					
BNP					
NATEXIS - Banques Populaires					
Crédit Mutuel - CIC					
Organismes d'assurance					
...(3)					
<u>Auprès des organismes de droit public</u>					
...(3)					
<u>Dette provenant d'émissions obligataires (ex émissions publiques ou privées)</u>					
...(3)					

(1) Pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (CLTR, OCLT, PCTM...), seules les opérations comptabilisées au compte 16441 "opérations afférentes à l'emprunt" doivent être inscrites.

(2) Il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668;

(3) A détailler en tant que de besoin selon la nature du prêteur.

A2.2 - DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRETEUR	Dette en capital à l'origine	Dette en capital au 32/12 de l'exercice	Annuité payée au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts	Capital
TOTAL					

(1) Il s'agit des cas où une commune ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat;

(2) Il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

A2.3 - AUTRES DETTES

(issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d' un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dettes restantes
Dettes pour subventions d'équipement à verser en annuités			
Dettes pour travaux devant être réglées en plusieurs exercices			
Dettes pour souscription au capital d'une SEM			
Dettes pour location - ventes			
Dettes pour location - acquisitions			
Autres dettes à long ou moyen terme (sans réception de fonds)			
...			

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	
REPARTITION DES EMPRUNTS PAR TYPE DE TAUX	A2.4

A2.4 REPARTITION DES EMPRUNTS PAR TYPE DE TAUX

Emprunts ventilés par type de taux (taux au 31/12/N) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial de l'emprunt	Capital restant du au 01/01/N	Capital restant du au 31/12/N	Niveau du taux à la date de vote du budget (5)	Intérêts payés au cours de l'exercice (6)	% par type de taux selon le capital restant dû
Emprunts à taux fixe sur la durée du contrat							
PROGRAMME D'INVESTISSEMENT	Caisse d'Epargne	1000 000,00	809 373,03	752 861,69	4,53	35 713,62	48,60
REPRISE PRET COMMUNE DRAGUIGNAN	Caisse d'Epargne	396 367,44	217 657,12	190 535,45	4,45	9 237,33	12,30
TOTAL		1 396 367,44	1 027 030,15	943 397,14		44 950,95	60,90
Emprunts à taux indexé sur la durée du contrat (2)							
INVESTISSEMENT 1997 (EX 95005033719)	CAISSE REGIONALE DU CREDIT AGRICOLE	1219 592,14	713 194,24	605 571,67	3,96	28 263,89	39,10
TOTAL		1219 592,14	713 194,24	605 571,67		28 263,89	39,10
Emprunts avec plusieurs tranches de taux (3)							
TOTAL							
Emprunts avec options (4)							
TOTAL							
TOTAL GENERAL							

(1) Répartir les emprunts selon le type de taux au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles;

(2) Préciser si les emprunts sont à taux préfixé ou post-fixé, éventuellement garanti par un cap ou un tunnel;

(3) Emprunts dont le passage d'un type d'indice à un autre est prédéterminé dans le contrat;

(4) Emprunts dont la banque ou la collectivité a la possibilité de modifier le contrat en cours (passage d'un taux fixe à un taux indexé) ou de changer le mode de calcul du capital;

(5) Indiquer le niveau du taux après opérations d'échange éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année;

(6) Il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	A6.1

A6.1 DETAIL DES DEPENSES

Art.(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts	Réalizations (mandats émis)	Crédits à annuler
	DEPENSES TOTALES (I)= A+B+C+D	927 401,86	I 263 486,12	412 069,46
	HORS CHARGES TRANSFEREES (II)= A+B+C	855 131,86	II 191 255,58	412 030,00
16	Emprunts et dettes assimilées hors 16449 et 166 (A)	412 030,00	191 255,58	412 030,00
1641	Emprunts en Euros	412 030,00	191 255,58	412 030,00
	Autres dépenses financières (sous total) (B)	443 101,86	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	443 101,86	(2)	
	<i>Transferts entre sections = C+D</i>	72 270,00	72 230,54	39,46
	<i>Reprises sur autofinancement antérieur: (C) (3)</i>	0,00	0,00	0,00
	<i>Charges transférées (D)= E+F+G</i>	72 270,00	72 230,54	39,46
	<i>Travaux en régie (E)</i>	0,00	0,00	0,00
	<i>Charges à répartir sur plusieurs exercices (F)</i>	0,00	0,00	0,00
	<i>Stocks et en-cours (G)</i>	72 270,00	72 230,54	39,46
33581	Frais accessoires	72 270,00	72 230,54	39,46

	Op de l'exercice	Sode d'exécution (3)	CUMUL
Dépenses	263 486,12	0,00	263 486,12
	I	D001	IV

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement;
(2) les dépenses imprévues ne donnent pas lieu à l'émission de mandats (chapitres sans réalisation);
(3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A6.2
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	

A6.2 DETAIL DES RECETTES

Art.(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts	Réalisations (titres émis)	Crédits à annuler
RECETTES RESSOURCES PROPRES = a+b+c+d		1 816 442,00	III 0,00	6 095 000,00
Ressources propres externes (a)		0,00	0,00	0,00
Autres recettes financières (b)		0,00	0,00	0,00
<i>Transfert entre sections (c)</i>		1 816 442,00	0,00	6 095 000,00
3351	Terrains	6 095 000,00	0,00	6 095 000,00
33581	Frais accessoires	-4 278 558,00	0,00	0,00

	Opérations de l'exercice	Solde d'exécution	Affectation c/1068	CUMUL
Recettes	0,00 III	0,00 R001	R1068 867,40	867,40 V

	Déficit (I)-(III)	Excédent (III)-(I)	Résultat hors charges transférées= III-II (4)
Solde des op. financières	263 486,12	0,00	-191 255,58

	Montant
Dépenses financières (IV)	263 486,12
Recettes financières (V)	867,40
Solde (recettes - dépenses)	VI=V-IV (4) -262 618,72
Solde net hors créances sur autres collectivités publiques (c/2763) et charges transférées (D) (5)	VI + c/2763 + D (4) -190 388,18

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement;

(2) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Le virement de la section de fonctionnement ne donne pas lieu à l'émission de mandats (chapitres sans réalisation);

(4) Indiquer le signe algébrique

(5) Ces créances et charges peuvent être financées par emprunt.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION	
PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES	C3.5

C3.5 – PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES

1 – BUDGET PRINCIPAL

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	1 374 207,54	1 153 393,66	0,00	412 069,46
RECETTES	1 817 309,40	867,40	0,00	6 095 000,00
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	6 239 540,00	144 461,08	0,00	6 105 426,07
RECETTES	6 239 540,00	144 461,08	0,00	6 104 339,46

(1) Y compris les rattachements.

2 – BUDGETS ANNEXES (autant de tableaux que de budget) (1)

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES				
RECETTES				
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES				
RECETTES				

(1) Ne sont pas pris en compte les CCAS et caisses des écoles, régies personnalisées ...qui sont des personnes morales distinctes de la commune ou de l'établissement de rattachement juridique ;

(2) Y compris les rattachements.

**3 – PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRIMITIF ET DES BUDGETS ANNEXES
(avant la neutralisation des flux réciproques)**

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	1 374 207,54	1 153 393,66	0,00	412 069,46
RECETTES	1 817 309,40	867,40	0,00	6 095 000,00
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	6 239 540,00	144 461,08	0,00	6 105 426,07
RECETTES	6 239 540,00	144 461,08	0,00	6 104 339,46
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	7 613 747,54	1 297 854,74	0,00	6 517 495,53
TOTAL GENERAL DES RECETTES	8 056 849,40	145 328,48	0,00	12 199 339,46

(1) Y compris les rattachements.

